



## **BELGIQUE**

**Discours de  
S.E. Monsieur Yves Leterme  
Ministre des Affaires étrangères  
du Royaume de Belgique,  
lors de la  
64<sup>ème</sup> Assemblée Générale des Nations Unies**

**New York, le 26 septembre 2009**

*Vérifier au prononcé*

Représentation permanente de la Belgique auprès des Nations Unies  
One Dag Hammarskjöld Plaza, 41<sup>st</sup> Floor, 885 Second Ave, New York, NY 10017  
Tél. 1(212) 378-6300 - Fax 1(212) 681-7618  
E-mail: [newyorkun@diplobel.fed.be](mailto:newyorkun@diplobel.fed.be) website <http://www.diplomatie.be/newyorkun>

Discours du Ministre des Affaires Etrangères, Yves Leterme, devant l'Assemblée générale de l'ONU, le 26 septembre 2009

Seul le prononcé fait foi

Monsieur le Président,

Rien ne se crée sans les hommes. Rien ne dure sans les institutions. Ces paroles de Jean Monnet, l'un des fondateurs de l'Union européenne, ont gardé tout leur sens. La sécurité, le changement climatique, certains effets de la mondialisation sont des défis auxquels l'ensemble des pays sont confrontés. C'est pourquoi ils requièrent une approche mondiale qui réserve un rôle central à l'Organisation des Nations Unies.

Mais ce rôle, il faut que l'ONU le mérite. Comme le disait ici le président Barack Obama, on ne peut à la fois se plaindre de l'action unilatérale des Etats-Unis et en même temps attendre qu'à eux seuls, ils résolvent les problèmes du monde.

C'est dans cet esprit que j'entends plaider pour un nouvel engagement multilatéral. La réforme de nos institutions internationales est capitale pour renforcer leur légitimité, leur représentativité et leur capacité d'action.

Rien ne se fait sans les hommes, rien ne dure sans les institutions. Il faut dès lors que ces institutions fonctionnent de façon efficace, à commencer par les Nations Unies. Il est absolument primordial de progresser rapidement dans la réforme du Conseil de Sécurité et du fonctionnement de l'Assemblée générale.

### **Rigueur et transparence**

En effet, il est urgent d'augmenter l'efficacité de notre propre fonctionnement. Un coup d'œil à l'organigramme du système onusien suffit pour en découvrir les chevauchements, mais aussi les lacunes.

C'est par attachement à la Charte des Nations Unies, que la Belgique, l'un des pays fondateurs, plaide avec insistance pour plus de rigueur et plus de transparence dans le fonctionnement et le budget de l'ONU, afin d'utiliser au mieux les moyens limités.

## **Un multilatéralisme inclusif**

Outre le morcellement de notre système onusien, deux autres tendances démontrent que nous avons besoin d'un engagement multilatéral renforcé.

La première est la multitude d'organisations régionales et sous-régionales, presque partout dans le monde. C'est vrai que cela enrichit la coopération multilatérale.

Mais les institutions régionales et mondiales souffrent parfois d'un manque d'harmonisation. Une meilleure concertation doit dès lors permettre un meilleur usage des moyens des uns et des autres.

La deuxième tendance, je la résumerais en utilisant le terme « multilatéralisme imparfait ». Des Etats se regroupent informellement pour aborder des problèmes internationaux tels que la crise économique-financière. Ces groupes informels peuvent, dans un premier temps, accélérer la prise de décision au sein des organisations multilatérales internationales. Mais ils ne peuvent pas se substituer aux organisations elles-mêmes. Le multilatéralisme ne doit pas exclure; au contraire, il doit inclure et être transparent.

## **La violence : le plus grand désordre international**

Rien ne dure sans les institutions. Mais même les institutions les mieux organisées ne peuvent fonctionner sans l'inspiration et la volonté humaines. Même les institutions les mieux organisées sont impuissantes lorsque les hommes les empêchent de fonctionner. La crise économique et financière reçoit une grande attention, et c'est bien normal. Cette crise touche plus durement les pays en voie de développement. Plus que jamais il est important que les pays donateurs réalisent leur objectif d'aide publique de 0,7 pourcent du PNB. La Belgique a prévu d'atteindre cet objectif en 2010.

Mais le plus grand désordre international, c'est la violence entre Etats et à l'intérieur de certains Etats, violence qui continue à tuer, à mutiler, à violer des millions de personnes. Le pire désordre international, c'est encore que des guerres, des guerres civiles, des combats interethniques ou des répressions sanglantes privent des millions de personnes d'une existence digne ce nom.

Ceci est notre tout premier défi car sans la paix, sans la sécurité, il n'y a pas de développement et encore moins de développement durable. Car sans la paix, sans la sécurité, il n'y a pas de répartition équitable des richesses de notre Terre.

Comme le proclame le préambule de l'Acte Constitutif de l'Unesco, les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix. La prévention des conflits commence donc par le bannissement de tout discours de haine qui méconnaît la dignité d'hommes, de peuples, de communautés ou le droit d'Etats à exister. Trop souvent, nous avons vu des bains de sang qui ont été provoqués par l'incitation à la haine. Un tel discours n'a pas sa place dans cette salle, dans cette organisation dont la mission première est de promouvoir la sécurité et la paix, en empruntant la voie de la coopération constructive.

### **Respecter la dignité humaine**

Pour bien fonctionner, nos institutions multilatérales ont besoin de dirigeants et de représentants des Etats ayant des positions de base communes, articulées autour de ce noyau dur qu'est la dignité unique de chaque être humain. La souveraineté nationale implique responsabilité. La Belgique soutient sans réserves le principe de

la « responsabilité de protéger » (responsibility to protect). Celui-ci veut que les gouvernements protègent leurs citoyens contre les génocides, les crimes de guerre, les épurations ethniques et les crimes contre l'humanité. La Belgique remercie le secrétaire général, Monsieur Ban Ki-moon, pour l'excellent rapport consacré à ce thème et soutient pleinement ses efforts en la matière.

Ce sont les citoyens et, surtout, les femmes et les enfants qui sont souvent les premières victimes de violences et de souffrances inqualifiables.

Les femmes représentent la moitié de la population mondiale mais l'on oublie trop souvent que pour elles aussi les droits de l'homme s'appliquent intégralement.

Dans les situations de guerre et de violence, les femmes sont souvent doublement victimes, à cause de la violence sexuelle qui leur est infligée. Mon pays poursuivra son action contre la violence sexuelle et contre toute forme de violence qui vise les enfants.

### **Lutter contre la prolifération**

Les guerres, ce sont les hommes et non les armes qui les font. Cela n'empêche que le contrôle des armements doit figurer en bonne place dans l'agenda international.

La Belgique se réjouit de la réunion du Conseil de Sécurité au plus haut niveau au

sujet de la non-prolifération et du désarmement nucléaire. Cette réunion a indubitablement été un des moments forts de cette semaine. La résolution adoptée hier constitue un jalon pour un monde sans armes de destruction massive.

Les dernières nouvelles en provenance d'Iran semblent malheureusement aller en sens inverse. Mon pays lance un appel très pressant à l'Iran et à la Corée du Nord pour qu'ils collaborent avec la communauté internationale et respectent les résolutions du Conseil de Sécurité à leur sujet. Sinon, ils se mettront au ban de la société internationale.

En même temps, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive ne peut pas nous faire perdre de vue les armes qui, aujourd'hui, tuent en masse. Je pense tout particulièrement aux mines anti-personnel. La Convention qui bannit ces armes est entrée en vigueur en 1999 et la Belgique espère qu'elle sera renforcée lors de la conférence de révision qui se tiendra vers la fin de l'année à Carthagène, en Colombie.

En outre, la Belgique n'a ménagé aucun effort pour que la Convention contre les armes à sous-munition voie le jour.



## **Protéger l'Environnement**

Les droits de l'homme sous tous leurs aspects sont une préoccupation majeure de la Belgique. C'est pourquoi elle joue un rôle actif en tant que membre du Conseil des Droits de l'Homme de l'ONU. Je voudrais d'ailleurs à cet égard remercier les membres du Conseil des Droits de l'Homme d'avoir confié à la Belgique la responsabilité et l'honneur de pouvoir présider cette institution importante. J'y vois une reconnaissance de notre engagement.

Finalement, les droits de l'homme concernent aussi les droits des générations futures. Nous ne sommes pas propriétaires de cette Terre mais l'avons reçue en prêt de nos enfants. Cet héritage est en danger et c'est pourquoi la protection de l'environnement doit être notre souci commun, et prioritaire. Le Sommet sur le climat prévu pour la fin de l'année à Copenhague est un rendez-vous à ne pas manquer. Nous devons y prendre des engagements concrets et contraignants. L'Union européenne a ouvert la voie, forte de son ambitieux paquet de mesures adoptées fin 2008.

## **Un ordre juridique international et l'état de droit**

Les institutions, vous l'avez compris, ne peuvent fonctionner sans la contribution des hommes. Il en découle qu'il faut que ceux qui savent le fonctionnement de ces institutions puissent être appelés à rendre des comptes. C'est pourquoi la Belgique est particulièrement active en matière de lutte contre l'impunité.

Un ordre juridique international s'impose. Mais il ne peut fonctionner que s'il repose sur des Etats où règne le droit. Je reviens donc sur la nécessité d'avoir des positions communes qui sont indispensables pour un monde plus sûr, plus équitable, plus prospère.

Comme le disait l'ancien secrétaire-général Kofi Annan : il n'y a pas de développement sans sécurité, pas de sécurité sans développement, et tous deux dépendent du respect des droits de l'homme et de l'état de droit. Renforcer cet état de droit, tant au niveau national qu'international, est plus que jamais d'une importance vitale pour parvenir à une globalisation plus équitable.